maisons paysannes de france

maisons paysannes de l'oise

BULLETIN DE LIAISON

2014

Sommaire

Editorial

Assemblée générale du 6 avril 2014 :

Rapport moral 3

Comptes et bilan 6

Les Activités 2014 7

La journée du 6 avril 8

Regards sur Villers Saint Barthélémy 11

Lumières et couleurs de nos villages 14

Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins 17

Remontage ossature d'une maison en colombage 19

Restauration de combles 21

Maisons paysannes nippones 24

Les serrures 25

Information 26

TARIFS adhésions 2014

Adhésion nationale 1 personne ..... 52 €
Adhésion nationale 2 personnes : ..... 58 €
(avec 4 revues) et (1 revue régionale)

Ou uniquement

Adhésion régionale 1 personne ..... 30 €
Adhésion régionale 2 personnes ..... 36 €
(avec 1 revue régionale)

Publication annuelle

Editeur :

Maisons Paysannes de l'Oise
16 rue de l'Abbé Gellée
60000 BEAUVAIS
☎ : 03.44.45.77.74
E-mail : mpoise@orange.fr
SITE : www.maisonspaysannesoise.fr
Président : Gilles Alglave
Secrétaire : Luc Jamet
Trésorière : Maud Froment
Trésorier adjoint : Jean-Jacques Delassise

Impression numérique :

***La Compagnie de la Carte** – 92022 Nanterre*
www.ciecarte.com

Ce bulletin de liaison est adressé gratuitement aux adhérents de Maisons Paysannes de l'Oise.
Merci aux rédacteurs et rédactrices de ce numéro
Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

EDITORIAL

L'écologie des temps modernes a remplacé le bon sens paysan.

La réduction des gaz à effet de serre est devenue l'obsession de l'action politique. La loi sur la transition énergétique, conduit nos représentants au parlement à proposer et à voter des mesures qui prétendent accélérer la dynamique des économies d'énergie qui désormais s'impose à nous. Si l'on ne peut qu'être d'accord avec le fait que des mesures doivent être prises pour améliorer les performances énergétiques de nos habitats, il importe de le faire avec intelligence et discernement. En gros, avant 1950, quand on construit, on met en œuvre des matériaux respirants (bois, pierre, brique, terre) dans une logique bio climatique. Après cette date, la construction met en œuvre des matériaux inertes (béton, ciment et autres inventions) qui s'accommodent de la logique d'étanchéité et d'isolation en vigueur. La récente obligation d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) dans toute démarche de ravalement de façade votée récemment par nos députés a fait frémir les associations de sauvegarde du patrimoine dont nous sommes. Elle traduit bien d'une part, le pouvoir des lobbies et d'autre part, la méconnaissance des logiques de cet habitat qui va être en grand péril si la loi est appliquée telle qu'elle a été votée. Nous avons saisi de ce grave problème les élus de l'Oise, députés et sénateurs, certains ont déjà répondu qu'ils soutiendraient nos propositions. Au niveau national, les Associations dites du G8 (les huit grandes associations de sauvegarde reconnues d'utilité publique) ont alerté les médias et le Ministère de l'Ecologie. Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour traiter de façon différente « nos vieilles maisons » comme nous aimons les appeler et qui constituent l'essence même de notre histoire et de notre patrimoine si envié à l'étranger.

Vous trouverez le texte du communiqué de presse rédigé par ces huit associations qui entendent bien, face au lobbying des vendeurs de produits isolants en tous genre qui surfent sur la vague écologique, faire entendre leurs voix. En espérant que les décrets d'application viendront modifier cette loi votée à la hâte et sans concertation, nous nous employons à poursuivre cette autre forme de lobbying plus vertueux, basé sur le bon sens, l'expertise et l'attachement à ce patrimoine pour la sauvegarde duquel MPF est mobilisé depuis bientôt cinquante ans. Aidez-nous à diffuser le plus largement possible ce communiqué si vous en avez la possibilité, les enjeux sont capitaux.

Le Président
Gilles ALGLAVE

En 2013, nous avons accueilli plus de 2172 visiteurs

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES DE MPO ANNEE 2013

Présenté par Gilles ALGLAVE, le Président, au nom du Conseil d'Administration.

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter d'avoir fait le déplacement à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale de notre association dans cette belle région du département où la pierre règne en maître comme nous aurons le plaisir de le découvrir cette après-midi.

Il ne vous a certainement pas échappé que nous avons quelque peu changé nos habitudes en proposant la tenue de l'AG le matin pour finir de façon plus récréative en consacrant l'après-midi à la visite découverte devenue désormais un rituel. Nous vous avons préparé un programme qui j'espère vous satisfera et j'en profite pour remercier pour son aide dans la préparation de cette journée notre ami Jean-Paul Dufour.

Alors que Maisons Paysannes de France se prépare à célébrer son cinquantième anniversaire en 2015, la délégation de l'Oise constituée en Association Déclarée en 1975, par la volonté d'Aline et de Raymond Bayard, fêtera dans le même temps ses 40 ans d'existence. Nul doute que ce sera une occasion de regarder en arrière et de mettre en perspective le travail accompli par tous ceux qui se sont mobilisés et qui se mobilisent encore sur le terrain de la défense et de la sauvegarde du patrimoine rural pour faire de cette cause une grande cause nationale.

Force est de constater que l'action militante ne suffit pas toujours à faire contre poids dans nos sociétés modernes devenues complexes et sous l'influence d'intérêts et d'enjeux multiples. Comme les états qui sont réunis pour mieux résister aux effets de la globalisation, les associations de sauvegarde sont conduites à leur tour à s'entendre et se rassembler pour être à même de faire entendre leur voix et peser sur ceux qui décident et qui légifèrent.

C'est d'autant plus important que comme nous l'écrit Georges Duménil dans un récent message qu'il nous adresse, je le cite :

« Il y a péril en la demeure !

Le décret qui vient d'être publié sous le N° 2014-253 est une ***énorme menace pour notre patrimoine rural*** *:*

En dehors des secteurs protégés, en dehors des périmètres des PLU où la réglementation le précise et si les communes le réglementent, les ravalements de façades ***ne seront plus soumis à autorisation****.*

Cela concerne donc environ 80 % de notre patrimoine.

Le but est de permettre les isolations par l'extérieur sans autorisation.

Cela aura aussi pour conséquences que : même si les isolations ne sont pas programmées, les propriétaires pourront enduire leurs façades au ciment, y mettre les pires couleurs qu'ils souhaiteront etc, etc... »

On comprend pourquoi MPF participe au G8 qui réunit les principales associations de sauvegarde RUP au niveau national tandis que dans l'Oise nous sommes membres du ROSO (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise) qui regroupe plus de 80 organismes de défense de l'environnement pour résumer leur champ d'action.

Le ROSO a d'ailleurs son siège à notre maison du XV^{e} depuis quelques années, ce qui montre les bonnes relations que nous entretenons avec les associations partenaires.

Michel Jeannerot nous représentait jusqu'alors au Conseil d'Administration de cet organisme très présent sur le terrain environnemental. Cet organisme est une originalité pour l'Oise et son action reconnue et efficace le conduit parfois à entreprendre des actions en justice pour faire respecter le droit. Michel Jeannerot vient d'être élu maire de Jaux et son mandat électif l'empêche de continuer à siéger au CA du ROSO, il y sera remplacé par notre ami René Lobert administrateur de MPO.

Maisons Paysannes était présente le 25 octobre à la réunion annuelle de cet organisme qui s'est tenue à Beauvais en présence de représentants des différentes administrations territoriales.

La situation de notre siège au cœur du Beauvais historique nous amène à accueillir beaucoup de visiteurs qui découvrent le riche passé de la ville préfecture. En pénétrant dans cette modeste maison de bois et de terre ils découvrent souvent avec étonnement et intérêt qu'il existe une culture populaire présente dans l'habitat rural que nous essayons de rendre sensible par les expositions que nous mettons en place au long de l'année sur des thématiques que vous connaissez.

Au cours de l'année 2013 nous avons accueilli 2172 visiteurs, et je salue ici la compétence de Danielle dont la mission, entre autres choses, est d'assurer une permanence à Beauvais et de permettre l'accueil à notre siège. Il est à noter que ce nombre de visiteurs est inférieur à ce qu'il était dans les périodes fastes où la présence de 2 autres personnes à temps partiel permettait d'élargir le créneau d'ouverture au public.

Nous avons relancé le Conseil Régional pour solliciter la prolongation d'un an du contrat aidé signé il y a 4 ans et qui nous permet de supporter le coût du salaire de Danielle. Normalement ce contrat arrive à échéance en juin prochain. S'il n'est pas reconduit nous devrons nous organiser pour faire face à la nouvelle situation.

J'ai été amené à rencontrer le nouveau Directeur Culturel de Beauvais ce qui m'a permis de lui présenter notre action. Profitant de l'obtention par Beauvais du Label Ville d'Art et d'Histoire qui s'intitule désormais plus largement Villes et Pays d'Art et d'Histoire, j'ai proposé notre concours en particulier pour la mise en place et l'animation du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).

Ce centre dont le siège est l'ancienne galerie de la tapisserie, notre voisine, doit proposer des animations, des expositions, des visites découvertes, des actions éducatives et de sensibilisation au patrimoine pour le grand public. Une première exposition a été mise en place où il est question en particulier de torchis et de céramique, deux matières très identitaires de notre région.

J'espère que nous pourrons apporter notre pierre à ce nouvel édifice dans le paysage du tourisme culturel et patrimonial. Je fais appel aux bonnes volontés d'ores et déjà, qui peuvent à un titre ou à un autre jouer un rôle actif à nos côtés pour faire vivre notre siège et à travers lui notre discours.

Nous avons une pensée pour Maud Froment notre trésorière qui se remet doucement d'une mauvaise fracture et qui bien secondée par Jean-Jacques Delassise a tout de même pu préparer une présentation des comptes qui vous sera proposée tout à l'heure.

Le nombre de nos adhérents était de 313 en 2013, là aussi, les choses sont plus difficiles à faire progresser tant la société où nous vivons influe sur les comportements : pour rester positif nous dirons que se maintenir en période de crise est déjà un bel objectif.

La vente du livre d'Aline et Raymond Bayard est également en baisse : 33 ventes en 2013 contre 54 en 2012. Nous aurons bientôt terminé de rembourser l'emprunt de 24000 euros que nous avions contracté en 2007. A ce propos je vous informe que nous avons racheté 270 exemplaires de ce livre que l'éditeur Eyrolles se proposait de passer au pilon….

Ce livre m'accompagne toujours dans les services conseils que je suis amené à faire à la demande d'adhérents ou de futurs adhérents pour illustrer mon propos.

Ma fonction d'administrateur de MPF me conduit souvent à Paris où je représente l'association nationale en tant qu'expert au Ministère de l'Ecologie qui a mis en place un « Comité de Suivi Terre Crue » chargé de rédiger des textes de références pour les techniques constructives mettant en œuvre la terre crue : pisé, torchis, bauge, terre allégée, brique de terre et enduit de terre. Nous travaillons aux côtés de la CAPEB, la FFB, la FN Scop BTP, l'association AsTERRE, et le réseau ECOBATIR.

Le rapprochement avec les délégations des départements voisins commencé les années passées s'est poursuivi en 2013 puisque j'ai participé à l'AG de MP Somme et la visite du village du Bosquel programmée en 2012 et qui n'avait pas pu être organisée l'a été avec succès en 2013. Une vingtaine de participants des deux délégations Oise et Somme se sont retrouvés pour découvrir cette belle expérience d'après-guerre à

20 km au sud d'Amiens. (Voir le compte rendu dans le bulletin).

Nous avons également accueilli fin 2013 des membres actifs de la délégation de l'Yonne, sous la conduite de leur présidente, venus échanger avec l'Oise pour s'inspirer de nos modes de fonctionnement.

L'action auprès des scolaires commencée en 2012 s'est poursuivie tout au long de l'année 2013 et sera reconduite en 2014 pour plusieurs classes des écoles de Beauvais.

Comme chaque année nous nous sommes efforcés de prendre part à des évènements d'envergure départementale comme l'Oise Verte et Bleue animée par le Conseil Général pour mettre en valeur l'identité de notre territoire.

Nous avons collaboré à l'opération « Lin dans l'autre » organisée sur le site de la coopérative linière de Grandvilliers. MPO a tenu un stand avec démo torchis et j'avais préparé une visite découverte du village de Brombos en Picardie Verte. Plus de 300 personnes ont participé à cet évènement.

Le stage de torchis recyclé à St Arnoult a mobilisé une dizaine de participants dans le cadre d'un festival de musique classique auquel nous participons depuis sa création pour faire se rencontrer les publics en diversifiant les centres d'intérêt.

Dans le même temps Johann Degrave encadrait un stage d'enduit à la chaux à Chaumont en Vexin (5 participants). Celui prévu à Goincourt en avril a réuni 8 participants (torchis).

Nous avons tenu un stand à Aux Marais à la populaire Fête de l'Ane en juin, ainsi qu'à Fontenay Torcy en juillet avec l'Association Culture et Patrimoine.

Le programme de stages proposés n'a pas toujours trouvé preneur puisque, nous avons dû annuler celui du 25 mai (Rejointoiement silex à Villers Vermont) faute d'inscrits, celui de Catheux en septembre (torchis), celui de Villers St Bathélémy encadré par Luc Jamet le 28 septembre.

Pascal Détrez n'a pas pu ouvrir à la visite son chantier « d'isolation naturelle » en automne comme prévu dans sa maison de Grandfresnoy. Il a par contre accueilli les visiteurs lors des journées du Patrimoine de Pays en juin qui ont pu découvrir sa petite brasserie picarde installée dans un bel ensemble rural caractéristique du clermontois.

Lors de ces journées des visites ont été également proposées à Goincourt (ferme et village)

En septembre MPO a répondu présent aux JEP comme de coutume sur différents points du territoire : à Beauvais (notre maison), à St Arnoult et St Samson.

En octobre, j'ai participé au Congrès des Délégués de MPF dans la Sarthe dont vous avez eu le compte rendu dans notre dernier bulletin, ce fut l'occasion de belles rencontres et d'échanges fructueux.

Après 10 années de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, j'ai cessé d'assurer les fonctions de délégué pour l'Oise au sein de la Délégation Régionale de la Fondation.

Des dysfonctionnements importants au sein de cette délégation m'ont conduit à considérer que MPO ne pouvait plus faire valoir sa vision de la sauvegarde du patrimoine rural telle qu'elle la défend depuis bientôt 40 ans.

Je regrette le manque d'engagement et d'implication du responsable régional dans la résolution des blocages consécutifs en grande partie au rôle négatif joué par une chargée de mission mal encadrée qui a parasité mon dialogue avec le référent du STAP. Le positionnement extrémiste de ce dernier sur deux dossiers pourtant exemplaires de deux de nos adhérents (l'un d'eux est évoqué dans notre bulletin) a été l'élément déclencheur de ma rupture avec la Délégation Régionale.

Je souhaite bonne chance et bon courage à Yves Chemel qui me succède dans ces fonctions,

Je termine ici mon propos et vous remercie de votre attention.

Gilles Alglave

Président de Maisons Paysannes de l'Oise

Compte de résultat

Compte de résultat 2013						
	PRODUITS D'ACTIVITE			**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**		
	Libellé	2013 réel	*BUDGET 2014 prévisionnel*	Libellé	2013	*BUDGET 2014 prévisionnel*
		Montant €	*Montant €*		Montant €	*Montant €*
				Variation du stock livres RB (A)		*875*
Exploitation	Vente livres et revues	1400	*2000*	Variation du stock livres RB (B)	875	*2000*
	Formations dispensées (Stages, conféren	1720	*1850*	Maison XVème	1088	*1100*
	Services conseil	125	*350*	Déplacements administrateurs	2314	*2300*
	Subvention Conseil Général	8000	***8000***	Fournitures administratives	191	*200*
	Aides à l'Emploi (Région)	9250	***8000***			
	Cotisations adhérents	3662	*4000*	Salaires et traitements et charges socia	17637	*17600*
	Dons visiteurs et adhérents	2645	*2700*	Frais postaux / Telecom	1038	*1000*
				Concours divers	175	*175*
				Bulletin liaison annuel	1622	*1600*
				Autres charges		*40*
	TOTAL	**26802**	**26900**	**TOTAL**	**24940**	***26890***
Finances				Intérêts emprunt	245	*60*
	Produits financiers	72	*100*	Frais bancaires	47	*50*
	TOTAL	**26874**	**27000**	**TOTAL**	**25232**	***27000***
				RESULTAT (Bénéfice)	**1642**	***0***
		26874	**27000**		**26874**	***27000***

Bilan 2013

Présenté à l'AG du 6 avril 2014

BILAN 2013					
ACTIF			**PASSIF**		
		Montant €			**Montant €**
Immobilisé			*Capitaux propres*		
	Immobilisations corporelles	327		Compte dédié	14770
	Immobilisations financières(cautions)			Résultat exercice (bénéfice)	**1642**
	TOTAL	**327**		TOTAL	**16412**
Circulant	Stock Livres Raymond Bayard	8049	*Dettes*	Emprunt	2911
	Autres créances			Fournisseurs	1622
	Valeurs mobilières de placement	4248		Frais et charges à payer	1609
	Disponibilités (autres que caisse)	9138			
	Caisse	792			
	TOTAL	**22227**		TOTAL	**6142**
	TOTAL	**22554**		**TOTAL**	**22554**

ACTIVITES 2013 DE MAISONS PAYSANNES DE L'OISE

STAGES	
3 mai	Stage d'enduit isolant chaux/chanvre à Gournay-en-Bray
28 juin	Stage de torchis à Catheux
Faute de participants, certains stages ont été annulés (enduit isolant chaux/chanvre, reconstruction d'un soubassement parement silex, enduit d'un mur en silex)	

EVENEMENTS ORGANISES PAR MPO	
29 mars	Journée découverte des matériaux naturels à Puiseux en Bray
6 avril	Assemblée Générale à Lierville
24 mai	Chantier découverte d'une charpente sur une structure de bois à Ourcel Maison
5 juillet	Fête du four à pain : discussion débat autour des fours à pain à Puiseux-en-Bray
4 octobre	Regards sur Villers St Barthélémy (sortie découverte)

PARTICIPATION A DES EVENEMENTS	
14 et 15 avril	Actions éducatives : 2 Classes citoyenneté de Beauvais reçues au siège MPO par Gilles Alglave pour un exposé sur le thème "une maison en pan de bois du Moyen Age"
27 avril	Festival "Nature en Bray" à Buicourt (mise en place atelier torchis par Gilles Alglave)
17 mai	Organisé par l'association "Les Brayonnades" à St Pierre Es Champs – Tenue stand MPO
1er juin	Oise Verte et Bleue : à St Samson la poterie par Gilles Alglave Rencontres " AUTOUR DE LA TERRE"
14 et 15 juin	Participation aux Journées du Patrimoine de pays : Thème "LUMIERE et COULEUR" Ouverture de la Maison du XV^{e} avec exposition et projection diapo sur la Couleur Visite découverte du village de Mouchy le Châtel Animation sur les couleurs dans le bâti ancien, ocres natures et terres naturelles Puiseux-en-Bray
20 septembre	Participation aux Journées Européennes du Patrimoine Ouverture de la Maison du XV^{e} avec projection diapo

EXPOSITIONS tout au long de l'année dans la Maison du XV^{e} à Beauvais, derrière la cathédrale. Thèmes divers : les mares, les granges, la couleur etc.

Travail en synergie avec d'autres organismes du Patrimoine

- Le Président de MPO est également le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine.
- Conseil d'Administration du Musée d'HETOMESNIL.

Compte-rendu **Dominique COUGARD**

Assemblée Générale de Maisons Paysannes de l'Oise à Lierville
et visite de 3 villages de la vallée du Réveillon dans le Vexin

Cette année, c'est Jean Paul Dufour, administrateur de MPO qui nous propose la découverte de son coin, dans le Vexin, pour notre Assemblée Générale annuelle. Elle a lieu le dimanche 6 avril et, nouveauté 2014, nous commençons par l'AG à 10 heures, au restaurant de Lierville
(Voir le rapport moral et financier de Gilles Alglave). Elle est suivie d'un bon repas très convivial, comme d'habitude.

L'après-midi, programme chargé avec la visite de **Reilly, Delincourt et Chambors.**

Situés dans un cadre de verdure exceptionnel, la vallée du Réveillon, élevés dans des sites fréquentés depuis la préhistoire, ces trois villages conservent d'importants vestiges historiques, insérés au milieu de maisons au style régional traditionnel.

Nous sommes dans l'extrême Sud du département, à la limite de l'Eure et du Val d'Oise. Ce riche territoire à vocation agricole a influencé la typologie des villages, habitat groupé et continu constitué de maisons traditionnelles datant pour la plupart du 17 et 18e siècle. Ils possèdent tous de grosses fermes céréalières et nous allons en visiter quelques-unes.

Première étape, le village de **REILLY**. Rendez-vous sur le parking du lavoir où sont exposés des fagots d'osier

Ils évoquent la Fête de l'Osier qui a lieu ici chaque année, début octobre. Nous voilà hors du temps dans ce charmant petit village qui a conservé un riche patrimoine architectural et historique.

L'homogénéité des matériaux de construction, pierres, moellons et tuiles plates, les trottoirs enherbés, le réseau électrique enterré participent au charme de ce village rural. C'est un vrai plaisir d'y déambuler et ainsi admirer l'architecture multi séculaire de Reilly.

Nous sommes accueillis à la ferme Saint Germer, ancien domaine des moines de l'abbaye de Saint Germer de Fly. Il reste de beaux bâtiments bien entretenus, dans un grand parc clos de murs. Cette ancienne ferme est devenue un lieu d'accueil d'hôtes. Nous visitons exceptionnellement l'ancienne chapelle du 14e siècle et sa magnifique charpente en carène de bateau.

Ensuite l'église du 11e siècle, entourée de son cimetière et campée sur une butte au milieu du village. Bel exemple d'architecture romane, très beau et rare clocher pyramidal en pierre, cerné de 4 pyramidons. Le mur sud de la nef laisse apparaître par endroits un appareil dit en arête de poisson caractéristique du 10 et 11e siècle. Très belle restauration mais on peut regretter le manque d'enduit sur les pierres

A côté de l'église, la ferme de Saint Aubin, un autre très ancien domaine agricole, avec une belle porterie.

Nous nous dirigeons ensuite vers **DELINCOURT,** village « moins léché », mais avec des témoignages d'architecture très intéressants toujours aussi bien commentés par notre président.

Delincourt est un village d'origine très ancienne puisque l'on y a trouvé des tombes gallo-romaines, et mérovingiennes. Le bas du village regroupe l'église, le lavoir et la mairie qui était autrefois le presbytère. C'est un majestueux édifice 19e siècle, en moellons, pierres et appareillage de briques. Nous y remarquons un très bel exemple d'enduit ancien.

Le lavoir a été restauré il y a quelques années avec les conseils de MPO.

Nous montons vers la ferme de Monsieur Hervé Foubert, bon exemple de ferme céréalière du Vexin : grande cour accessible par un porche, maison au fond entourée des dépendances agricoles.

A côté de la ferme, un bâtiment attire notre attention. Hélas, la rénovation en cours n'est pas à la hauteur de ce bâtiment agricole, simple mais authentique. On peut regretter les joints creux réalisés au ciment gris. On rêverait de les remplir avec un enduit à la chaux très clair.

Une déambulation dans le village nous permet d'apprécier de belles restaurations.

Au lieu de faire une simple véranda, ce propriétaire a construit une dépendance très ouverte, dans les mêmes matériaux que la maison : une belle réalisation.

Dernière étape de notre périple : le village de **CHAMBORS**.

Rendez-vous dans un enclos dans le centre du village qui est l'ancienne ferme seigneuriale de Chambors. Il en reste deux granges et un beau périmètre clos de murs en pierre. L'ensemble a été racheté par la commune.

Un troisième bâtiment de grande structure a été démoli, car en trop mauvais état pour être restauré. La commune désirant se pourvoir de logements sociaux, l'office d'HLM a construit un immeuble neuf au même emplacement et avec le même volume : une alternative intéressante.
Les deux bâtiments existants, dont une belle charreterie, vont être aménagés en salle socioculturelle : une bonne façon de reconvertir des dépendances agricoles et de préserver le patrimoine architectural d'un village.
La journée se termine par la visite de l'église et sa belle voûte en châtaigner.

Luc JAMET avec Philippe LEVIEIL

Sortie découverte, le 4 octobre, à Villers-St-Barthélemy, joli village du pays de Bray entre Auneuil et Ons-en-Bray. Une trentaine de participants, des habitants de ce village dont des membres du conseil municipal et des adhérents ont profité des commentaires de Gilles Alglave pour regarder d'un autre œil cette architecture rurale si familière et pourtant si mal comprise. Au cours de la promenade, des éléments typiques ont été remarqués et commentés.

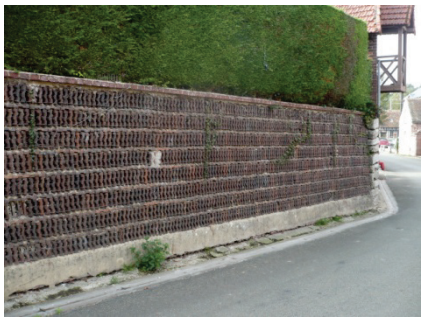

Un mur construit avec des tuiles : Ces tuiles sont les rebus de tri de la tuilerie d'Auneuil toute proche. Ce type de mur, fréquent autour de toutes les anciennes tuileries, montre le souci d'utiliser tous les matériaux disponibles sur place.

Une maison avec un toit à forte pente : Ce type de pente est nécessaire pour les couvertures en chaume. Souvent, lors du passage du chaume à des matériaux non combustibles, les charpentes ont été modifiées pour avoir une pente plus faible ce qui permet de gagner du volume intérieur. Sur cette maison la charpente n'a pas été modifiée.

Des pignons garnis d'essentages ou bardages : Les plus classiques sont garnis de planches posées à clin. Il s'agit de planches ordinaires qui sont montées en recouvrement. D'autres, bénéficiant de budgets plus élevés sont couverts en ardoises avec généralement des décors. Dans les deux cas, ces pignons sont parfaitement protégés tout en gardant une aération favorable au pan de bois qui est derrière.

Une maison qui montre son histoire : A l'origine, toutes les maisons étaient en pan de bois torchis. A partir du XIX^{e} siècle, la brique devenant accessible, elle est utilisée en remplacement du torchis abimé. Sur cette maison la substitution est évidente. Seules les parties qui le nécessitaient ont été réparées. Le reste est resté en torchis qui n'est même pas enduit. Cela donne une idée de l'âge et de la résistance de ce torchis.

L'enduit sur torchis : A plusieurs endroits nous avons pu observer de l'enduit très ancien. Cet enduit à la chaux, lorsqu'il est soumis à l'eau ruisselante s'use. La couche superficielle s'en va et aurait besoin d'être restaurée avec un badigeon. Dans tous les cas on discerne encore que la surface n'est pas plate mais marquée par des sortes de vagues horizontales. Ces marques, visiblement réalisées à la truelle jouent un rôle de ralentissement de l'eau ruisselante, ce qui augmente la durabilité de la surface.

Des briquetages remarquables :

Dans un bâtiment agricole en briques, probablement construit au XIX^{e}, nous avons pu observer un porche dont l'entourage construit convergent est façonné en utilisant judicieusement des briques arrondies.

La porte elle-même garde des traces non négligeables d'une peinture certainement très ancienne de tonalité bleu-vert. Elle évoque les peintures faites à partir des bains de pastel qui ont donné la fameuse couleur bleu picard

Au cours de cette itinérance, nous avons pu admirer **le porche de l'église**. Remarquable ouvrage de maçonnerie coloré par la combinaison de matériaux locaux : pierre, brique et silex. Depuis la terrasse devant ce portail nous avons pu apprécier le paysage offert qui marque un environnement rural à deux pas de Beauvais.

Le cheminement qui mène de la rue à **l'entrée latérale de l'église** est actuellement condamné. Un escalier en pierre se continue par un dallage de briques posées à chant et disposées artistiquement en chevrons. Le tout est en mauvais état et en passe de disparaître pour faire place à quelque chose de plus solide. Après prise de conscience de la beauté et de la valeur de cet ensemble, les membres de la municipalité présents ont dit reprendre la réflexion avant de toucher à ce sol.

Nous avons aussi été chaleureusement accueillis dans plusieurs **maisons** où nous avons fort apprécié les explications des propriétaires qui nous ont fait découvrir leurs travaux de restauration.

La première est une **petite longère** dont le rez-de-chaussée est maçonné en briques et l'étage est resté en pan de bois torchis. Cette structure est très fréquente dans ce village. L'annexe est un adorable petit bâtiment tout en torchis.

Puis **une cour de ferme** élégante dans sa simplicité. La maison est en deux parties d'âge nettement différent. La **partie la plus ancienne et la plus noble est à gauche** ou des pierres s'ajoutent aux briques visiblement anciennes car de couleur plus claire que celle de l'autre partie.

Un **petit bâtiment agricole** annexe a été mis en valeur en y créant des chambres d'étudiant. Ici le mot valeur a d'abord son sens économique mais il est heureusement combiné avec son sens patrimonial. Dans la partie briques, les portes et fenêtres ont été percés de façon harmonieuse. La partie de droite qui a probablement été une charreterie a été murée en silex (produit disponible dans cette région) avec les portes et fenêtres en harmonie avec l'ensemble.

Enfin nous avons terminé avec la maison de Philippe Levieil. Il y a peu, le vaste mur de façade était entièrement revêtu d'un enduit gris partiellement ancien et dégradé et partiellement en ciment gris bien uniforme.

AVANT

Philippe a supprimé ce revêtement pour retrouver le mur dans toute sa vérité. Le rez-de-chaussée est fait de maçonnerie de silex et de briques posées en biais avec des harpes de pierre et de briques. Il l'a enduit avec un mortier de chaux beurré à fleur des moellons. Les pierres qui ne sont pas lisses car elles ont été piochées à l'époque du cimentage ont malgré tout été laissées apparentes. Le portillon n'a pas été touché et se trouve mis en valeur.

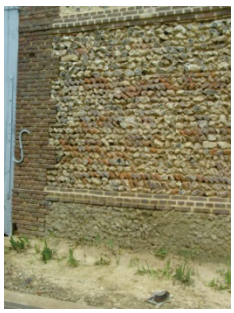

L'étage a été recouvert d'un essentage de planches posées verticalement avec un cache joint Cette méthode est classique sur les bâtiments agricoles.
L'ensemble est parfaitement harmonieux et totalement intégré dans la typologie brayonne.

Sortie découverte à Mouchy-le-Chatel **Gilles ALGLAVE**

A l'occasion des JPPM (Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins), notre délégation a proposé plusieurs animations sur le thème de cette 17e édition qui s'est déroulée le 3e week-end de juin comme à l'accoutumée.
Notre expo « Quelles couleurs pour nos maisons » a été présentée dans le cadre de la Petite Brasserie de Pascal Detrez, à Granfresnoy où le public a pu, en outre, déguster les bières élaborées par le maître des lieux et découvrir un ensemble rural objet d'une restauration et d'une reconversion exemplaires. Parmi les animations proposées les participants ont pu s'initier à la fabrication des peintures à l'ancienne, avec des pigments naturels.

Dans le même temps, rendez-vous était donné pour découvrir le village de Mouchy-le-Chatel, au sud de Beauvais, pour une réflexion collective sur le thème de ces journées.

Le titre même est un rappel de l'importance de la lumière dans la perception des couleurs que notre œil interprète. Dans la nature, la couleur s'inscrit dans la géologie des territoires qui aboutit à créer la dominante chromatique de nos villages. La richesse des productions minérales concoure à colorer les murs, les toits et les façades de nos maisons, créant une atmosphère qui peut changer en fonction du moment. Temps chronologique et temps climatique influent sur la perception que nous avons de nos environnements.

Les saisons créent des atmosphères particulières de même que le climat qui finalement fait varier les teintes, et révèle s'il en est besoin que, dans notre perception des couleurs, la psychologie tient une place prééminente.

Le paysage, lentement constitué par le travail humain et modifié générations après générations constitue l'identité des terroirs très riches et très variés dans notre beau pays.
Ce qui nous a frappé en déambulant dans les rues de Mouchy-le-Chatel, c'est l'harmonie, la simplicité et la douceur des teintes que perçoit le promeneur. L'architecture de ce village, comme partout ailleurs jusqu'à une certaine époque, est faite des matériaux locaux, ici pierre et brique. On distingue aisément la sociologie du village en fonction de la manière dont ces matériaux sont employés : pierre de taille pour les maisons de maître, moellons (enduits à l'origine) pour les ensembles plus modestes. On joue parfois sur la polychromie des matières.

La brique et la tuile s'invitent dans cette composition, participant au dialogue des matériaux au gré des modes et des époques. La pierre est très présente, remarquablement mise en œuvre par des maçons experts dans les linéaires de beaux murs qui accrochent la lumière changeante au gré du temps.
Dans le village de Mouchy, on note une grande sobriété de teintes à dominante verte ou bleue. Il semble qu'ici on ait résisté à l'incitation forcenée à faire appel à la peinture. Pas de débauche de teintes donc, souvent aussi clinquantes qu'artificielles, comme ailleurs.
L'explication est historique et originale : ce village, pour l'essentiel de ses maisons appartient à la famille du Duc de Mouchy qui a choisi le vert, tel un émail sur son blason, pour distinguer les maisons qui lui appartiennent et qu'il met en location.

Chaque locataire est donc tenu au respect de cette couleur lorsqu'il doit repeindre ses menuiseries. Si cela a de quoi surprendre c'est tout de même un bon moyen pour préserver ce qui fait le charme d'un village à savoir une certaine unité. Unité ne veut pas dire uniformité car, faut-il le rappeler la couleur ne se résume pas à une peinture !
Il semble que cette famille qui a donné plusieurs maires à la commune, a toujours eu le souci du bien-être de ses habitants, comme cela a été le cas parfois aussi dans l'histoire d'autres villages. La belle fontaine adossée au mur d'une maison de la rue principale, en est la preuve : son allure est monumentale ; elle fut offerte aux villageois, et dédicacée par le Duc bienfaiteur, à l'époque où l'eau n'était pas encore « courante » dans les maisons…

Il fut une période, où, lors de notre permanence à Beauvais, pour renseigner nos adhérents lors de services conseils, on nous posait souvent la question : « avez-vous la référence du bleu Picard ? »
Ah ! Ce fameux bleu Picard ! Les fabricants de peintures modernes se sont précipités sur cette question et très vite sur les nuanciers sont apparus des bleus aussi variés que les marques et pas plus picard que breton ou provençal !
Tout cela pour dire qu'en matière de couleur, il n'est point de recette toute faite, sortie du chapeau… de peinture !

Tout est affaire de sensibilité à trouver ou à retrouver pour saisir l'harmonie d'un lieu, les jeux de lumière, les rapports de matières et de surfaces et enfin admettre la couleur naturelle des choses, qui passe au gré du temps. Notre promenade à Mouchy nous a fait découvrir des teintes obtenues par ce temps qui passe et que l'on veut figer souvent en vain, pris dans la spirale de l'entretien, de la mode et… dans celle de la consommation.

C'est vrai que nos anciens avaient souvent recours au bleu pour peindre leurs charrettes, d'où son nom d'ailleurs, « le bleu charrette » ; c'est peut-être de là que vient le mythe du bleu picard, couleur qui n'est pas l'apanage d'une région mais qui fut très employée nous dit-on, pour ses effets répulsif sur les mouches. Mouchy offre de bons exemples de cette teinte avec des portes cochères, simples et sublimes œuvres paysannes

Quelle noblesse dans la simplicité !

Accepter que la matière vive avec sa propre couleur, comme sur ces clichés où rien ne choque ni ne s'oppose en contraste violent, nécessite un effort. Une belle harmonie dans laquelle le bois, la brique et la pierre dialoguent dans un environnement paisible et rassurant en est la récompense.

Aujourd'hui, peu de monde est prêt à accepter de laisser le bois griser. A l'heure où chacun parle de développement durable, c'est pourtant une solution économique à tous points de vue. Notre souci de protection n'est pas toujours pertinent, loin s'en faut ; conditionnés par notre monde moderne, nous oublions que les anciens mettaient en œuvre des bois dont ils connaissaient les qualités et qui s'auto-protégeaient. Le grisard, par exemple, résiste bien à l'eau et servait souvent à faire des « clins » comme on dit en picard, pour protéger le pan de bois et le torchis en situation exposée.

Le souci du détail nous fait souvent perdre de vue qu'une harmonie est un concours subtil de conditions qui font, au final, que l'ensemble est agréable à l'œil. Mouchy-le-Chatel en est un bon exemple.

Pascal DETREZ

14 et 15 juin 2014 à la Petite Brasserie Picarde, Grandfresnoy

Notre administrateur Pascal Détrez, brasseur de métier, proposait à l'occasion des JPPM 2014 et dans le cadre de sa brasserie une exposition sur la couleur ainsi qu'un atelier de fabrication de peinture naturelle et durable.

C'est sous un beau soleil d'été que les participants ont été accueillis. Ils ont d'abord pu découvrir les œuvres peintes de Josiane Husson, adhérente MPO, avant de parcourir les panneaux de l'exposition sur les couleurs des maisons paysannes.

Ils se sont ensuite installés pour la conférence et la projection de Génébaud Gérandal.

C'est en cherchant une peinture naturelle, microporeuse, facile à fabriquer et bon marché pour protéger ses ruches que cet apiculteur amateur s'est intéressé aux différentes recettes proposées par la littérature ancienne ou récente. Il les a testées sur différents supports pendant plusieurs années et nous fait maintenant partager celle qui a donné les meilleurs résultats. Cette peinture est aussi appelée peinture suédoise, car éprouvée sur les maisons de bois scandinaves depuis des siècles avec l'ocre provenant de l'ancienne mine de cuivre de Falun. Cette ocre, jaune au départ, devient rouge après calcination, d'où la dénomination « rouge de Falun » pour la peinture qu'il donne.

Après cet exposé fort documenté, nous sommes passés à l'exercice en réalisant une peinture à l'ocre jaune puis chacun a pu la tester au pinceau sur une ruche.

Cette animation instructive et pratique, ainsi que la bière locale bienvenue sous le soleil, ont été très appréciées des participants.

La recette de Génébaud :
Pour 10 litres de peinture, soit 40 m² de surface (4m²/litre)
Délayer progressivement 700 g de farine dans 1 litre d'eau
Porter à ébullition cette « sauce blanche »
Allonger progressivement avec 7 litres d'eau
Incorporer 2 kg d'ocre ou de terre naturelle
Ajouter 200 g de sulfate de fer
Chauffer 15 minutes
Ajouter 1 litre d'huile de lin
Ajouter 10 cl de savon noir
Cuire à nouveau pendant ¼ d'heure en remuant
Une fois refroidie, la peinture est prête.

Conseils :
Cette peinture doit être utilisée rapidement car elle fermente du fait de sa composition en partie organique. Pour les petites surfaces, réalisez de petites quantités. On peut cependant la garder pendant plusieurs mois au frigo sans perdre ses qualités : couvrir avec un peu d'huile de lin et ré-homogénéiser avant usage. Cette peinture se ramollit sous la pluie et un peu de pigment peut couler le long du support au début, mais elle durcit à nouveau en séchant et redevient très résistante. Le sulfate de fer agit comme mordant et fongicide, l'huile de lin améliore la tenue sur des bois lisses et la résistance à la pluie.

Ne pas appliquer au soleil ou sur un bois trop humide. La température minimale doit être de +5°C. Utiliser un pinceau pour l'application des deux couches nécessaires à une bonne protection. Elle sèche en 1 heure.

Pour un bois neuf, passer une couche de la peinture diluée de 10 à 20 % d'eau. Cette couche fera office d'apprêt. Attendre 24 heures et passer une seconde couche non diluée pour la finition.

Cette peinture naturelle tiendra 5 ans sans problème, même dans un climat difficile. Rafraîchir la peinture tous les 2 ans garantit une protection maximum du bois. Après cette période, brosser à la brosse à poils raides, dépoussiérer et appliquer à nouveau deux autres couches.

Pour ceux qui souhaitent prolonger cette réflexion sur le même thème voici un site qu'il faut connaître, c'est celui de l'association Terres et Couleurs fondée en 1995 et qui travaille à réhabiliter les pratiques des anciens en matière de couleurs utilisant les ocres et les terres. http://www.terresetcouleurs.com

Nous vous invitons également à visiter la page Facebook de MPO à découvrir nos albums photos et à contribuer à la faire connaître si vous en avez la possibilité :

https://www.facebook.com/maisonspaysannesoise?fref=ts

Gabriel LIRUSSI

Chantier découverte du remontage d'une partie de l'ossature d'une maison en colombage

Samedi 24 mai 2014, Ourcel Maison chez M. et Mme CARROYE
Le chantier se divisait en deux parties :

- **D'une part :**

Le remontage d'une partie des façades sur rue et sur cour avec un passage pour charrette, du pignon associé aux façades, appartenant à une longère précédemment déplacée et dont la partie principale était déjà remontée et couverte.
Cette opération délicate a été dirigée et réalisée avec précision par M. Carroye et certains stagiaires.
Les façades et le pignon composés de colombes avaient déjà été assemblés au sol à plat par chevillage. Le travail sur chantier consistait à les lever verticalement, les transporter au moyen d'un engin (Manitou), les assembler aux éléments de la maison déjà en place et les assujettir à une maçonnerie où ils reposeraient.

Des échafaudages et échelles étaient installés afin de pouvoir accéder à l'ouvrage en hauteur.
L'assemblage des liaisons, à mortaises et tenons traversants, à clavettes, que l'on rencontre fréquemment en Picardie, a nécessité des ajustements et retouches sur site et a été réalisé au moyen de sangles, de serre-joints et d'une masse. La pose des clavettes achevait l'opération d'assemblage.
L'installation de la panne faîtière de la charpente complétait l'intervention.

- **D'autre part :**

La pose de torchis sur la partie de la maison dont l'ossature en colombage avait été précédemment remontée.
Une quinzaine de personnes participaient à cette activité.

Des lattes ont été clouées horizontalement à l'intérieur du bâtiment sur les colombes, avec un jour d'environ 5 cm entre elles.

Le torchis était prêt à l'emploi.

La pose s'est faite à mains nues, un bout de liteau servant à certaines personnes pour lisser le torchis.

La tâche, qui s'est déroulée en remplissant du bas vers le haut le vide de chaque panneau entre les colombages, en débutant par l'extérieur de la maison, a consisté à poser à cheval entre les lattes, en les comprimant fortement pour les faire pénétrer et les tasser, des poignées de torchis. Le torchis de la latte supérieure venant chevaucher et se lier intimement avec celui de la latte du dessous. Nous avons lissé de haut en bas pour obtenir une surface sensiblement plane, en retrait d'environ 2 cm par rapport aux colombes, afin de pouvoir réaliser par la suite l'enduit de finition qui viendra au nu de ces dernières.

Après avoir terminé la pose du torchis côté extérieur, la dernière opération consistait à réaliser des stries en losange sur le torchis lissé et creuser avec le doigt des trous légèrement inclinés, regardant le soleil, régulièrement espacés, d'une profondeur de 1 à 2 cm au centre des losanges, afin de faciliter l'accroche de la future finition.

Par la suite nous avons procédé au garnissage entre les colombes à l'intérieur de la maison, en veillant à ne pas repousser le torchis déjà posé.

- **Conclusion**

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance sympathique, malgré une météo incertaine. Le déjeuner a permis à tous les participants d'échanger.

Si la pose du torchis s'est faite sans difficulté majeure par tous les participants, le remontage du colombage représentait une tâche ardue nécessitant un réel savoir-faire et le respect des règles de sécurité.

Conception et réalisation, Isa & Johann DEGRAVE

Restauration de combles, aménagement d'un grenier en pièce à vivre

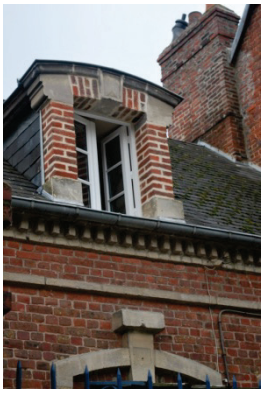

La maison se situe dans un quartier de Beauvais, en brique, elle date de la fin du 19e siècle, elle est mitoyenne d'un côté. Le grenier compte une surface de 60 m² environ, la charpente en chêne est bien conservée, le faitage est à 4 mètres du sol. Deux lucarnes éclairent l'espace. Sur les deux pignons s'appuient deux doubles conduits de cheminées en brique. Un escalier avec un quart tournant assez raide arrive dans la pièce par le centre, et divise la pièce en deux.

Il s'agit ici d'aménager les combles, avec une bonne isolation, et d'en faire une pièce comprenant chambre, salon, salle de bain et dressing. Les volumes sont très beaux.

Dans cette pièce, il nous faut créer quatre espaces distincts, sans pour autant rompre l'harmonie de la pièce en cloisonnant. En effet, des cloisons de quatre mètres de haut seraient inesthétiques, cacheraient la charpente et gâcheraient l'effet cathédrale.

L'escalier divise déjà la pièce en deux zones, chambre et salon. Dans chaque zone, une cloison ronde sans porte est créée : côté chambre, la cloison cache la salle de bains, et côté salon, le dressing. Les cloisons s'arrêtent à hauteur des fermes, l'arrondi est créé de façon à cacher les espaces bains et dressing de la chambre ou du salon. L'effet cathédrale est préservé, la circulation est fluide et harmonieuse.

Trois ouvertures de toit supplémentaires sont créées : deux grands châssis côté salon et chambre, un petit châssis dans l'espace bain.

Tout d'abord, la pièce est vidée, les cloisons en planches qui encombraient l'espace depuis des décennies sont démontées, et l'isolation sommaire en plaques de polystyrène déposée.

Escalier

Il est changé au profit d'un escalier avec deux quarts tournants, plus aisé à pratiquer et plus large, fabriqué et posé par un artisan local.

Charpente et lucarnes et ouvertures

Deux pannes de la charpente passent devant les lucarnes. Une modification de charpente permet de remédier à cet effet disgracieux. Les fenêtres en place sont remplacées totalement par des fenêtres en chêne massif à l'ancienne (noix et gueules de loup).

Une des lucarnes est complètement désolidarisée de la charpente et menace de tomber. Elle est entièrement démontée et remontée à l'identique. Les fenêtres en place sont déposées et changées pour des fenêtres à l'ancienne en chêne. Trois ouvertures sont créées : deux grands châssis double vitrage en fonte côté chambre et salon, et un petit châssis en fonte double vitrage pour l'espace bains.

La charpente apparente est brossée, puis deux passes d'huile dure viennent en rehausser la couleur et la protéger de la poussière.

Isolation et finitions des murs et rampants

24 cm de laine de chanvre sont posés en toiture, 12 cm de laine de chanvre sont posés sur les murs. L'installation électrique est passée dans l'isolation et refaite à neuf. L'éclairage principal met en valeur le toit cathédrale, alors que des prises commandées permettent un éclairage ponctuel dans les différents espaces.

Un lattis en châtaignier est fixé sur l'isolation et les cloisons rondes. Un enduit terre en trois passes recouvre le lattis : enduit clair sur les pignons et rampants, enduit plus soutenu sur les cloisons rondes.

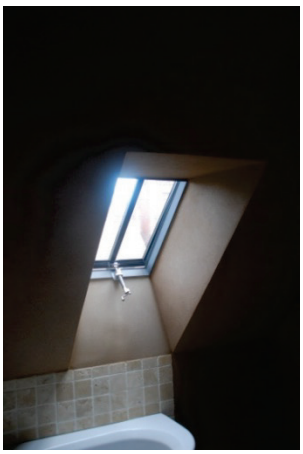

Dans l'espace bain, l'isolation est recouverte de Fermacell (sauf le retour de la douche et la cloison lavabos en lattis et terre). Le Fermacell est recouvert d'enduit terre en deux passes, et dans la douche et autour de la baignoire, de pierres naturelles.

Les conduits de cheminées sont entièrement déjointoyés, réparés et rejointoyés au mortier chaux/sable.

Sol

Le plancher d'origine est irrécupérable, les planches sont pourries et s'effritent par endroit. Un parquet en chêne massif est cloué sur les solives. Trois passes d'huile dure viennent le protéger.

Dans l'espace bains, le plancher est recouvert de plaques de Fermacell pour sols, puis de tomettes 15x15 posées à joints rompus.

Dressing

Il est entièrement aménagé en bois (étagères, penderie…). Des étagères sont fixées côté salon entre les deux conduits de cheminées.

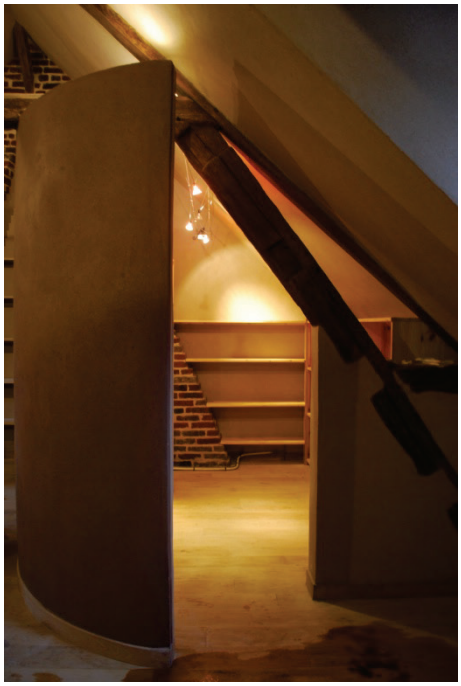

MAISONS PAYSANNES JAPONAISES

Jean-Jacques DELASSISE

Une fois n'est pas coutume…

Voyage au Japon en octobre et découverte de « maisons paysannes » en moyenne montagne Shirakawa-go située à environ 200 km de Tokyo.

Le principe de construction est le même que chez nous, pan de bois remplissage en torchis, toitures à deux pentes très prononcées en chaume local (pas de traduction).

La différence : zone froide et fortement neigeuse donc murs très épais au rez-de-chaussée 40 cm terre et paille, faible hauteur sur l'extérieur et fenêtres et portes petites pour les pièces à vivre. (Les Japonais sont plutôt petits, moi j'ai souvent rampé !).

Aux étages, deux, seul le chaume isole les pièces destinées à la culture du vers à soie et au travail afférent c'est-à-dire filage et stockage.

Autre différence notable pour finir, aucune fixation des bois, ni chevilles ni clous, l'assemblage est souple les bois peuvent pivoter sur leur socle et glisser entre eux. La fixation des éléments de toiture est faite par des cordages, savamment et proprement exécutée. Vous aurez compris que cette souplesse est le passage obligé pour la survie de ces bâtiments « élastiques » dans une zone fortement sismique et agressée par de violents typhons. Le paradis quoi !

Admirez ces maisons paysannes à 10000 km de chez nous !

Ma famille et moi-même vous remercions des témoignages de sympathie suite au décès de mon épouse Marie-Claude

Parce que de beaux dessins valent mieux qu'un long discours **Gilles ALGLAVE**

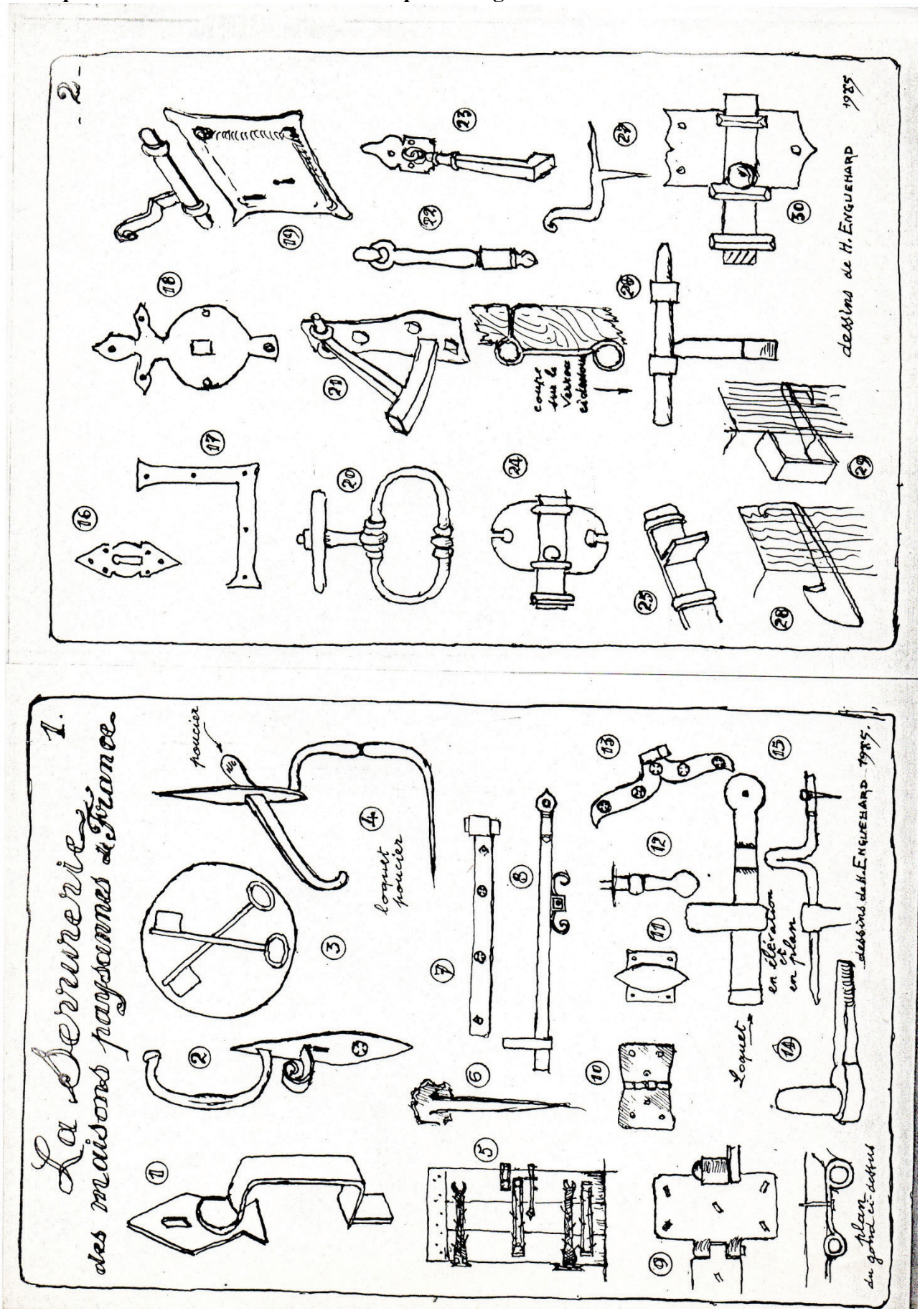

COMMUNIQUE DE PRESSE 4 novembre 2014

LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE : LE PATRIMOINE EN DANGER

Si elle est adoptée en l'état, la loi sur la Transition énergétique va porter un coup fatal au patrimoine de notre pays, richesse reconnue dans le monde entier et source majeure de revenus, d'emplois et de balance commerciale excédentaire à travers le tourisme.

La loi prévoit en effet que l'on ne puisse "s'opposer à la mise en œuvre d'une isolation en saillie des façades et par surélévation des toitures des constructions existantes" (article 3).

Si l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants est souhaitable et possible pour une large part du parc immobilier, notamment de la période de la reconstruction avant le premier choc pétrolier, le projet de loi sur la Transition énergétique représente une grave menace pour la qualité de notre cadre de vie et le patrimoine français.

L'emballage d'un bâtiment ancien revient à gommer la spécificité de son architecture et transformer profondément la perception de l'histoire, des diversités urbaines qui se sont exprimées au travers de différents styles caractérisant chacun leur époque.

Personne, ni même le Maire, ne pourra plus s'opposer à l'emballage des bâtiments dans des sites remarquables que sont les sites inscrits et classés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), les Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du patrimoine (AVAP), les abords de Monuments Historiques, les immeubles labellisés patrimoine du XXe siècle, les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco (Val de Loire, baie du Mont-Saint-Michel, sites des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, etc).

Les plus beaux villages et sites de France seront ainsi défigurés et sacrifiés au bénéfice d'une filière technique inadaptée au bâti ancien qui fera disparaître de nos paysages tout le charme et le raffinement de nos architectures de pierre, de brique, les pans de bois et la grande diversité de formes et de matériaux qui font la richesse de notre pays.

Devant la gravité des conséquences que fait porter la loi sur la Transition énergétique sur le patrimoine français, nous demandons instamment :

- que soient réintroduites dans la loi, les dérogations actuellement prévues par le code de l'urbanisme dans son article L 111.6.2, afin de permettre de sauvegarder l'attractivité de notre pays et la qualité du cadre de vie de nos concitoyens.
- que soit pris en compte le patrimoine du XXe siècle dont la qualité a été reconnue par une labellisation du ministère de la Culture.
- que les bâtiments fassent l'objet d'une évaluation systématique par des professionnels compétents, avant tout choix de technique d'amélioration des performances techniques. L'emballage des bâtiments existants peut entrainer, au-delà de la perte de valeur patrimoniale, d'importants désordres et pathologies.
- que les projets d'isolation par l'extérieur des bâtiments existants soient systématiquement soumis à l'avis conforme des services compétents en matière d'architecture du ministère de la Culture, pour garantir le maintien du cadre de vie et de l'intérêt général.

Les Présidents de :

L'association des Architectes du Patrimoine (AAP)
Rémi DESALBRES

L'association nationale des Architectes des bâtiments de France (ANABF)
Saadia TAMELIKECHT

La Demeure Historique (DH)
Jean de LAMBERTYE

Docomomo France
Agnès CAILLIAU

Maisons Paysannes de France (MPF)
Georges DUMENIL

Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM)
Alain de LA BRETESCHE

Remparts
Henry de LEPINAY

Sauvegarde de l'Art Français
Olivier de ROHAN CHABOT

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF)
Alexandre GADY

Vieilles Maisons Françaises (VMF)
Philippe TOUSSAINT

TARIF DES PRESTATIONS PROPOSEES PAR
Maisons Paysannes de l'Oise

- **Service-conseils** délivré au Siège par Gilles Alglave, le président et sur rendez-vous ..... **35 €**
- **Stage d'initiation** aux techniques traditionnelles réservé aux adhérents de l'Association (en raison de la couverture assurance)
  - par participant (hors repas) ..... **20 €**
  - par participant (repas compris) ..... **30 €**
- **Prêt d'une exposition**, la semaine ..... **30 €**
- **Conférences** à étudier suivant les demandes.
- **Interventions scolaires**, la ½ journée ..... **220 €**

EXPOSITIONS THEMATIQUES DISPONIBLES

Ces expositions peuvent être mises en place dans des lieux accessibles au public à l'occasion d'opérations de sensibilisation.

• Quelle couleur pour ma maison ?	6 panneaux
• Les granges	5 panneaux
• L'environnement des maisons paysannes	7 panneaux
• Les mares et les haies	8 panneaux
• Puits Lavoirs Pigeonniers	7 panneaux

AIDEZ-NOUS

A l'heure où nos subventions sont réduites, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien financier si nous voulons continuer notre tâche.

Depuis octobre 2004, Maisons Paysannes de l'Oise est reconnue comme association d'intérêt général par la Direction Générale des Impôts de l'Oise et, par conséquent, a la possibilité d'établir des reçus fiscaux aux personnes nous versant un don.

En application des dispositions de l'article 200-1 et 5 du Code Général des Impôts, la réduction fiscale au profit d'œuvres d'intérêt général ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant.

Les sommes versées sont prises en compte dans la limite de 20% du revenu imposable du contribuable. De plus lorsque les dons effectués au cours d'une année dépassent la limite de 20% du revenu imposable, il est possible au donateur de reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

Merci par avance de nous aider en envoyant vos dons à l'ordre de Maisons Paysannes de l'Oise,

Maisons Paysannes de l'Oise
16 rue de l'Abbé Gellée
60000 Beauvais

Grâce à la réduction d'impôt de 66 % de l'Etat, augmentez le montant de votre don et l'Etat vous rembourse la différence. Par exemple, si vous voulez donner 30 €, donnez 90 € et l'Etat vous réduira de près de 61 € votre impôt sur le revenu*.

Vous versez un don de	Donnez plutôt	L'Etat vous rembourse	Votre don vous coûte
40 €	120 €	79,20 €	40,80 €
60 €	180 €	118,80 €	61,20 €
80 €	240 €	158,40 €	81,60 €
120 €	360 €	237,60 €	122,40 €

x3

** Dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.*

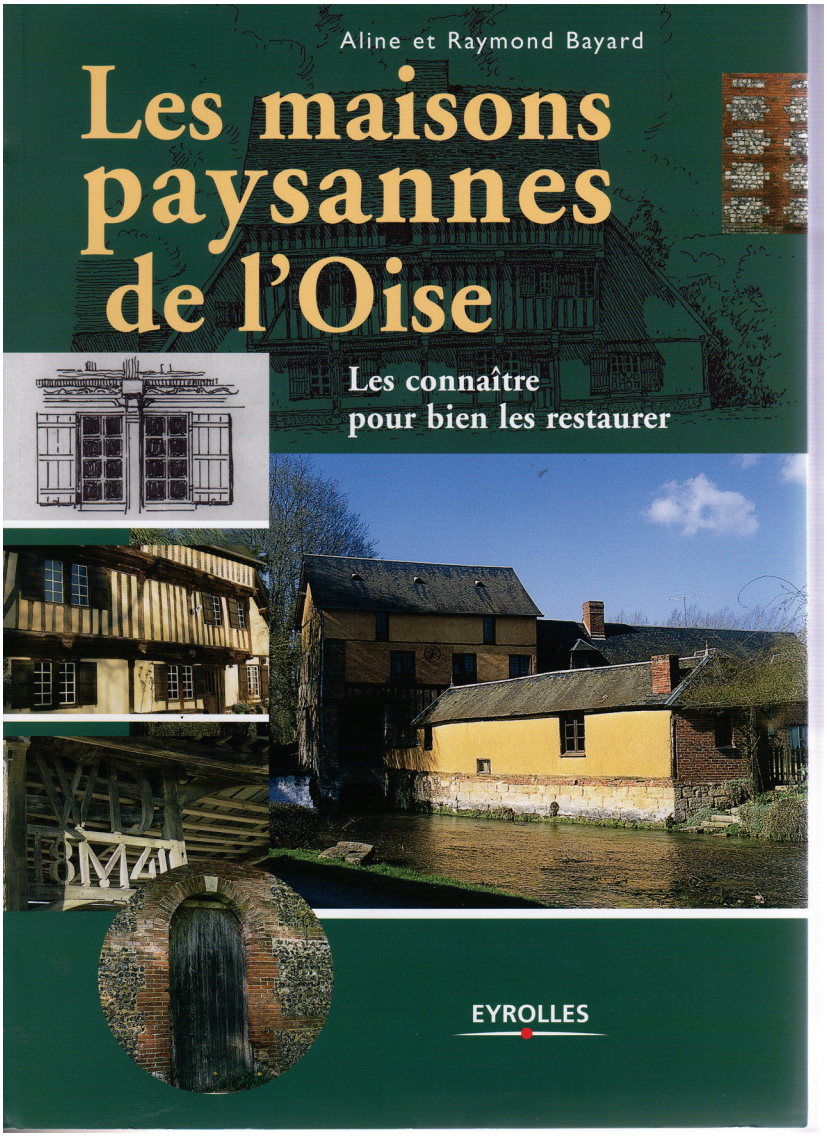

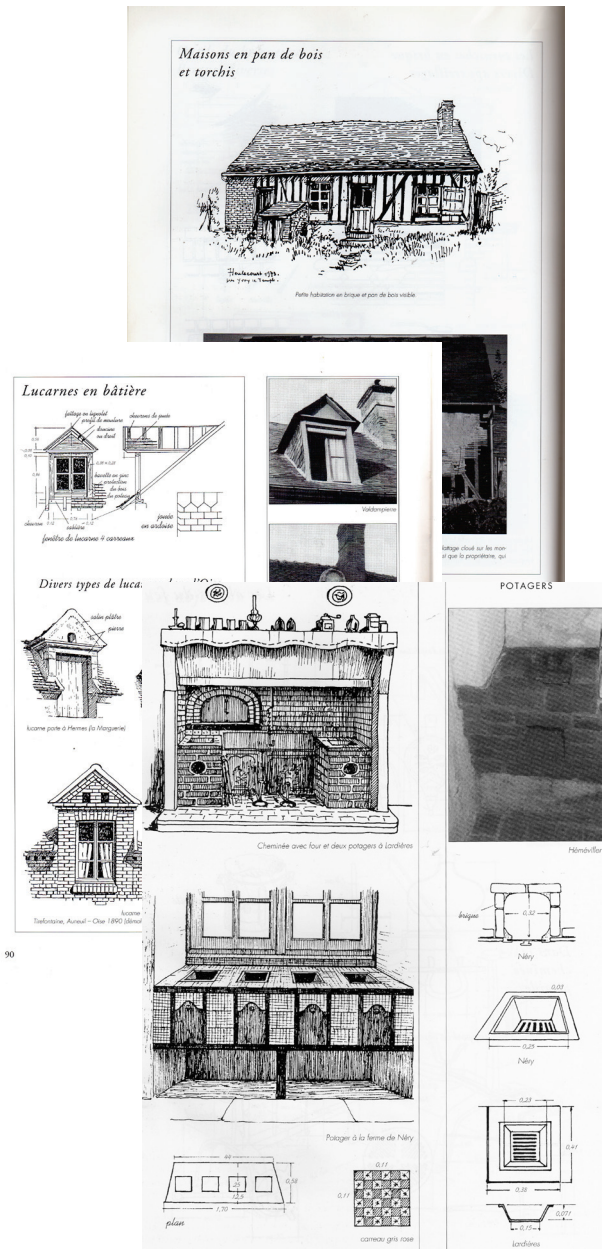

Les Maisons Paysannes de l'Oise, les connaître pour bien les restaurer.
242 pages, 21x29.7, deuxième édition parue aux éditions EYROLLES.
En vente au siège de l'association MPO au prix de 40€ dont 1€ de participation à la vie de l'association.
Il peut être commandé au siège de MPO et il sera envoyé par la poste contre un chèque de 40€ + frais de port.

MAISONS PAYSANNES DE L'OISE
16, rue de l'Abbé Gellée – 60000 BEAUVAIS
03.44.45.77.74 E-mail : mpoise@orange.fr
Site : www.maisonspaysannesoise.fr

Aline Puiguinier-Bayard
(1921-1996), femme de caractère, reçut une formation artistique classique - dessin, peinture, histoire de l'art et des styles. Suite à quoi elle devint professeur de dessin. Une grand-mère brocanteuse lui transmit le goût des belles choses anciennes et une curiosité pour leur histoire.

Raymond Bayard
(1912-2004), creusois de souche, suivait dès cinq ans son grand-père tailleur de pierre sur ses chantiers de campagne. Cet homme dont Raymond parlait toujours avec émotion lui apprit à lire et à écrire. Pour ce qui est du dessin, le don était inné. Si bien qu'après le certificat d'études primaires, il entra à l'école des Arts Appliqués puis en apprentissage chez Monsieur Laurent, artiste-peintre auprès de qui il apprit aussi la peinture en lettres. Suivant cet exemple, à moins de vingt ans Raymond s'installa à son compte pour pratiquer les deux activités. Chez les Bayard, construire n'est pas un vain mot : pendant toutes ses années d'études et d'apprentissage, Raymond participa avec son père et son frère à la construction de la maison familiale.